



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 3 février 2017

Vigilance de niveau **ORANGE** pour vent violent sur le département de la Vendée

Le préfet de la Vendée, au vu des informations transmises par Météo-France a déclenché l'état d'alerte météorologique de niveau **ORANGE** pour **VENT VIOLENT**, à compter du 3 février 2017 à 12h00.

Le département de la Vendée reste placé en vigilance **JAUNE** pour le risque de **VAGUES-SUBMERSION**.

Qualification du phénomène :

Passage d'une tempête hivernale.

Évolution prévue :

Pendant 3 à 4 heures aujourd'hui, les rafales de vent d'ouest atteindront 110 à 120 km/h sur la côte et environ 90 à 100 km/h dans les terres. Ensuite, le vent faiblit très sensiblement.

Un 2^{ème} épisode de vent violent est probable samedi 4 février dès 4h du matin. Les consignes de vigilance et de comportement sont à maintenir jusqu'à demain.

Les maires des communes concernées ont été alertés de cette situation pour mettre en œuvre les mesures des plans communaux de sauvegarde destinées à informer la population et mettre en alerte leurs services techniques.

Conséquences possibles :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre.
- Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

.../...





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseils de comportement :

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures, ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Un nouveau point de situation sera transmis dans la journée.

